

COSMOPROF WORLDWIDE BOLOGNA 2024

Bologne, du 21 au 24 mars 2024

25 juillet 2023

Votre interlocuteur

DEV'UP Centre Val de Loire

Antoine WAËLS

Port. : 06 31 91 42 41

antoine.waels@devup-centrevalde Loire.fr



Le MONDIAL de la parfumerie - cosmétique



1^{er} salon professionnel mondial du secteur

COSMOPROF BOLOGNE est LE rendez-vous mondial de l'ensemble de la filière cosmétique. C'est un salon international aussi bien au niveau de ses exposants que de son visitorat qui fait le déplacement depuis les quatre coins du globe.

Après un retour en 2022 et 2023, le salon Cosmoprof (Cosmopack et CosmoPerfumery & Cosmetics) prendra place à Bologne, à la Fiere, du 21 au 23 mars 2024.

Les chiffres 2023 :

- France, 2^{ème} pavillon national
- 253 478 visiteurs de 153 pays
- 2 984 exposants de 64 pays
- 29 pavillons nationaux

+ d'infos sur www.cosmoprof.com

Nous vous proposons de rejoindre la démarche collective régionale à l'occasion de l'édition 2024 de Cosmoprof. Elle s'inscrit dans le cadre du pavillon France qui bénéficie d'un emplacement central, réparti sur **3 halls afin de permettre à tout type d'entreprise de rencontrer son public : hall 15A (CosmoPack), le hall 16 (CosmoPerfumery&Cosmetics, zone des pavillons nationaux) et le hall 21 (CosmoPerfumery&Cosmetics, zone bien-être, green).**

Inscription

La date limite d'inscription fixée au 13 octobre 2023 n'est qu'indicative puisque c'est la date de réservation des dernières surfaces d'exposition disponibles qui définira la clôture des inscriptions. Compte tenu du succès invariable de Cosmoprof, il est donc conseillé, si vous souhaitez vous assurer de votre participation à cette manifestation, de nous retourner votre bulletin d'inscription dans les meilleurs délais

Cette prestation bénéficie du soutien financier de la Région Centre-Val de Loire.

Rémi FERÉZ



Directeur

PARTICIPER EN STAND COLLECTIF, C'EST :

- **Réaliser des économies d'échelle**, profiter de l'effet de taille, d'un aménagement élaboré et d'une large gamme de produits exposés permettant d'attirer un flux important de visiteurs,
- **Bénéficier d'une assistance technique** et du suivi personnalisé de votre dossier,
- Créer une **dynamique d'échanges** entre les exposants.
- Profiter d'une **prestation clés en main**, pour un coût réduit grâce à la participation financière de la Région Centre-Val de Loire,
- Bénéficier du **répertoire des entreprises** de la région Centre-Val de Loire. A l'occasion des manifestations inscrites à son programme, DEV'UP Centre-Val de Loire édite en **300 exemplaires des fiches-entreprises** en quatre langues et en quadrichromie, qui peuvent être diffusées pendant le salon. Elles permettent à DEV'UP Centre-Val de Loire d'assurer la promotion de votre filière économique en France et à l'Etranger ainsi que la présentation de votre entreprise. Les 300 exemplaires vous seront adressés avant le salon,



OFFRE DE PARTICIPATION

Exposition en stand individuel sous le pavillon France : 460 € HT / m², aide régionale forfaitaire déduite

Surfaces proposées : de 8 à 20 m², multiple de 2

Angle de stand (selon disponibilité) : 500 € HT unitaire – surface minimum de 12m² pour un angle.

Forfait d'adhésion au programme annuel de DEV'UP Centre-Val de Loire : 150 € HT (en cas de 1ère inscription à une action collective figurant au programme 2024 de DEV'UP Centre-Val de Loire)

Le coût de participation indiqué ci-dessus inclut les prestations suivantes : stand clés en main avec signalétique, éclairage, électricité, nettoyage, mobilier de base selon surface (table, chaises, meuble de rangement), insertion au catalogue officiel et au catalogue du pavillon France, synthèses et analyses de marchés proposées par Business France, communiqué de presse collectif + réseaux sociaux mettant en avant l'offre française.

[Cliquez ici pour s'inscrire](#)

CONDITIONS

Nous vous rappelons que votre inscription définitive à cette manifestation est conditionnée par le **caractère collectif de cette action** :

1. DEV'UP Centre-Val de Loire se réserve le droit d'annuler son projet de participation si le quota de 3 entreprises régionales exposantes, regroupées sur l'un des secteurs d'exposition du pavillon France, n'est pas atteint.
2. L'inscription définitive se fera à réception du règlement de l'avance sur participation.